Image not found or type unknown

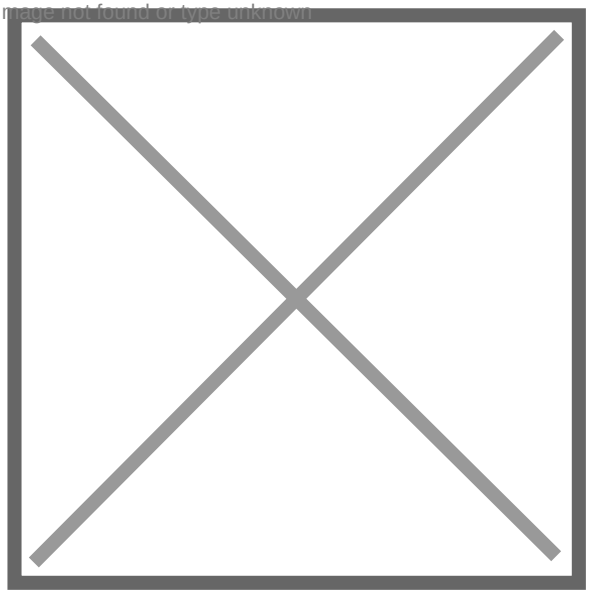

Regularisation par le travail

Par **assita87**, le **08/10/2013** à **22:34**

bonjour j'aimerai avoir des conseil je suis en france depuis 2009 jai obtenu un titre de sejour en 2010 et il ma ete retiré en octobre 2012 et jai recu un courier avc une obligation de quité le territoire et celle ci a prit effet en aoute 2013 mais avec la nouvel loi concernant la regularisation par le travail jai refait une nouvel demande a la prefecture et il mon accordé un recepicé de 4 mois ki n'autorise pas son titulaire a travaillé pourtant c 'est mon employeur ki ma fourni des documents kil mon demandé et la je travail sinon je ne peut pas assuré mon loye et jai pas puis dit a mon employeur se ki mon remi comme titre de sejour car elle a boucou peur je travail a domicile je garde des enfants particulier et la elle me pose plein de question je ne sais pas koi fais vue ke j'attent une convocation de la prefecture(depuis ke jai obtenu le titre de sejour je travail jusqua maintenant et jai tout mes document) jai besoin de vos conseil

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés